

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE « AUTISME » 2020-2022

UNIVERSITÉS : BORDEAUX, MONTPELLIER, TOULOUSE III

En partenariat avec les Centres Ressources Autisme des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

Responsables pédagogiques : Professeurs BAGHDADLI, BOUVARD, RAYNAUD

Responsables associés : Dr AMESTOY, Dr MAFFRE, E PERNON

PLAQUETTE

OBJECTIFS

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA), qui appartient à la catégorie des troubles du neurodéveloppement, concerne 1 enfant sur 100. L'évolution de l'état des connaissances a considérablement modifié l'abord clinique du TSA et les modalités d'accompagnement. Le programme d'enseignement de ce DIU s'appuie sur une approche pluridisciplinaire et multidimensionnelle, avec les objectifs suivants :

- Acquérir les connaissances générales sur le TSA, dans une approche vie entière en référence aux recommandations et aux données les plus récentes de la littérature internationale
- Connaître les principaux outils du dépistage, et du diagnostic fonctionnel ainsi que les approches de prise en charge et d'accompagnement
- Connaître les éléments de parcours des usagers avec TSA, les dispositifs et structures impliqués dans ce parcours, et l'aide à leurs aidants
- Permettre aux acteurs des différents champs (sanitaires, médicosocial, social et associatifs) et aux différents métiers et aux différents services de se rencontrer et de partager leurs expériences professionnelles

DURÉE

2 années universitaires de 3 modules de 2 jours par an (2 jours à Bordeaux, 2 jours à Montpellier, 2 jours à Toulouse) ; 3 séminaires/conférences par an (au moment des modules) ; l'examen écrit de 1h en fin de deuxième année (en juin).

PEUVENT S'INSCRIRE

En Formation initiale : Etudiants en DES (psychiatrie, pédiatrie, médecine générale..) et en option pédopsychiatrie ; étudiants en cours de cursus à partir de bac + 4 (après examen du dossier par la commission pédagogique), étudiants étrangers titulaires d'un diplôme équivalent (après examen du dossier par la commission pédagogique) ;

En Formation continue : Médecins psychiatres, pédopsychiatres, pédiatres, généralistes, de Santé Scolaire ou de P.M.I., etc... inscrits au Conseil de l'Ordre, psychologues titulaires d'un DESS, d'un Master professionnel ou de Recherche, autres professionnels tels que : infirmiers, puéricultrices, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, chefs de services, titulaires d'un diplôme du deuxième cycle (ou d'un niveau équivalent après examen de dossier par la commission pédagogique), responsables d'associations qui interviennent dans le champ de l'autisme (après examen du dossier par la commission pédagogique).

VALIDATION

Examen de 1ère année : Contrôle continu (assiduité, participation aux échanges, présentation d'expériences)
Assiduité, 4 points retirés par jour d'absence.

Examen 2ème année : Contrôle continu (assiduité, participation aux échanges, présentation d'expériences).
Assiduité, 4 points retirés par jour d'absence et : Ecrit d'1 heure avec 12 QROC) = 50 % de la note finale.

COMMISSION PÉDAGOGIQUE

L'inscription des candidats est soumise à l'autorisation de la Commission Pédagogique du D.I.U.

Coût par année : 360€ formation initiale des internes ; 700€ formation initiale ; 1400€ formation financée (+ droit universitaire).

INSCRIPTIONS

MONTPELLIER : Monique LESIEUR monique.lesieur@umontpellier.fr Tel: 04 67 02 88 10 / 04 34 43 36 91
cent-ress-autisme@chu-montpellier.fr Tel: 04 67 33 99 68

TOULOUSE : Marion GALINDO raynaudjp.sec@chu-toulouse.fr Tel : 05 61 77 60 55

BORDEAUX : Danièle LACHISE dlachise@ch-perrens.fr Tel : 05 56 56 31 89